

ANNEXE 1

Contenu du programme de certification Ecolabel des produits de la pêche maritime

Date mise à jour : 11/01/2023

Référentiel en vigueur :

Référentiel Ecolabel des produits de la pêche maritime homologué par arrêté du 5/12/22 (JORF du 24/12/22)

Plan de contrôle cadre Ecolabel des Produits de la Pêche Maritime homologué par arrêté du 5/12/22 (JORF du 24/12/22)

Procédures de CERTIPAQ :

Procédures afférentes de CERTIPAQ disponibles sur demande (Cf. DT465)

Code Rural et de la Pêche Maritime

Article L.644-15

Textes réglementaires

Décret n°2012-104 du 27/01/12 relatif à l'Ecolabel des Produits de la Pêche Maritime complétant le code rural et de la pêche maritime par les articles D.621-27 et suivants et modifiés par le décret n°2016-1637 du 30/11/16

Arrêté du 05/12/2016 relatif à l'accréditation des organismes certificateurs pour l'Ecolabel des produits de la pêche maritime

Arrêté du 5/12/22 portant homologation du Plan de contrôle cadre de l'Ecolabel des produits de la pêche maritime (JORF du 24/12/22)

Règlement d'usage sur l'étiquetage de la marque collective de certification du 2/03/2016

Label "Pêche Durable" - Foire aux questions (FAQ). <https://www.franceagrimer.fr/filiere-peche-et-aquaculture/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Normalisation-Qualite/Ecolabel-Peche-Durable>